

*Label*

*Développement durable,  
le sport s'engage<sup>®</sup>*



*Charte graphique*

*Modalités d'utilisation*

*Septembre 2015*

L'Agenda 21 du sport français est le « Programme d'action du sport français dans le cadre du Développement Durable ».

Vous souhaitez vous associer à cette initiative.

Nous avons créé ce bloc marque à votre attention. Il a pour objectif de renforcer votre communication sur le développement durable.

Le bloc marque « Agenda 21 – Développement durable, le sport s'engage® » est une création du CNOSF, composée de trois éléments (logos et slogan) qui ne peuvent être ni dissociés, ni modifiés.

L'autorisation d'utilisation du bloc marque « Agenda 21 » est donnée à titre personnel et ne pourra être transmise à un tiers sous quelque forme que ce soit.

Les cinq anneaux entrelacés, symbole olympique, inscrits dans le logotype « France Olympique » sont la propriété exclusive du CIO.

Le logotype « Comité National Olympique et Sportif Français », constitué des cinq anneaux entrelacés, du coq et de la dénomination « COMITÉ NATIONAL OLYMPIQUE ET SPORTIF FRANÇAIS », emblème Olympique national, est la propriété exclusive du CNOSF.

L'utilisation de ces propriétés est subordonnée à l'autorisation expresse du CNOSF qui pourra prendre toutes mesures appropriées pour obtenir à son profit et celui du CIO, la protection juridique de ces droits.

Contact : [developpementdurable@cnosf.org](mailto:developpementdurable@cnosf.org)

## Modalités d'utilisation



*Le logotype « Comité National Olympique et Sportif Français » doit être obligatoirement égal ou supérieur à 13 mm.*

Quelle que soit son utilisation, les constantes graphiques et les proportions du logotype CNOSF sont invariables. Ses couleurs, sa structure et ses proportions sont des éléments indissociables qui ne peuvent en aucun cas être modifiés et / ou adaptés.

C'est la version quadrichromie qu'il faut privilégier et décliner le plus largement possible.

La version monochrome est à utiliser uniquement lorsque les contraintes d'impression ne permettent pas d'utiliser la version quadrichromie.

*Version quadrichromie*

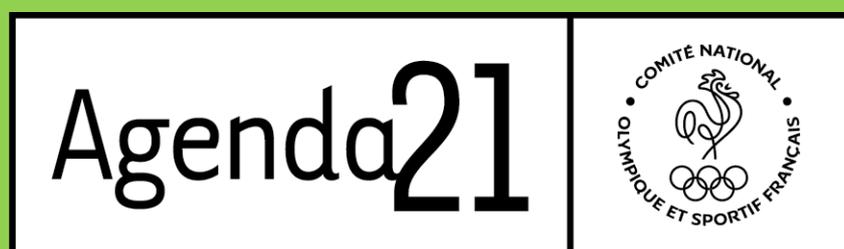


*Développement durable, le sport s'engage*



*Développement durable,  
le sport s'engage*

*Version Monochrome*



*Développement durable, le sport s'engage*



*Développement durable,  
le sport s'engage*

*Version Réserve*

Agenda21



*Développement durable, le sport s'engage*

Agenda21



*Développement durable, le sport s'engage*

Agenda21



*Développement durable,  
le sport s'engage*

## Règle de proximité



Un espace inviolable est positionné autour du bloc marque Agenda 21.

Cet espace est déterminé par la hauteur du chiffre "2" appliquée sur chaque côté.

Aucun caractère ni graphisme ne doit s'inscrire dans cet espace.

Le bloc marque "Agenda 21" signe votre communication en faveur du développement durable.

Pour cette raison :

- il doit être utilisé de façon isolée,
- il ne peut être traité au même niveau que les logotypes institutionnels et les logotypes des partenaires économiques.